

**Zeitschrift:** Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 11 (1954)

**Heft:** 5

**Artikel:** L'hospitalité, privilège d'un peuple libre

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-996933>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

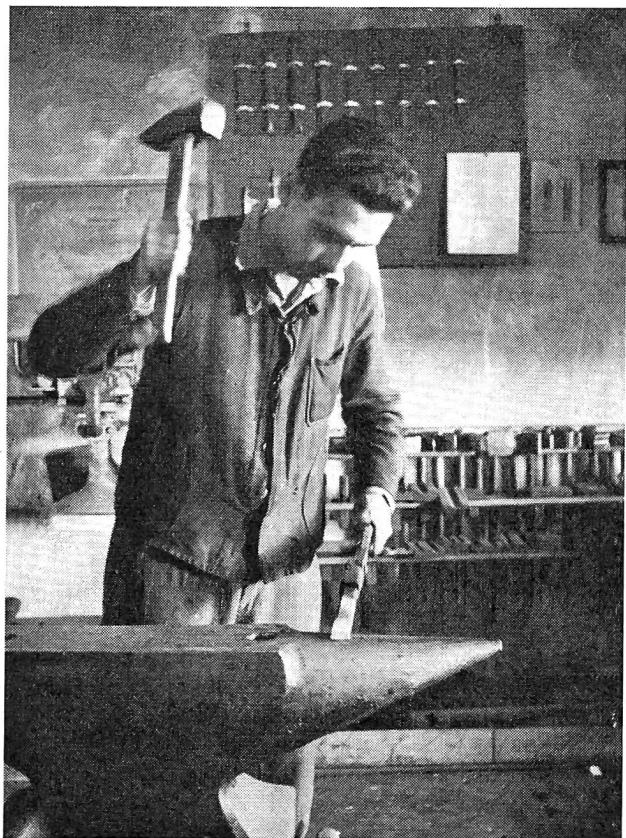
#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'hospitalité, privilège d'un peuple libre



Ce jeune réfugié que nous avons accueilli enfant regarde avec confiance vers l'avenir. C'est grâce à l'Aide aux réfugiés qu'il a pu apprendre ce beau métier dont il est fier.

Riches de ce bien inestimable qu'est la liberté, nous comprenons mieux que quiconque la détresse de ceux à qui elle a été ravie, et nous avons surtout le magnifique privilège de pouvoir leur donner asile. Certes, notre tradition d'hospitalité nous impose des sacrifices, mais que sont-ils comparés à la satisfaction de sauver des milliers de vies en péril, de redonner confiance à tant d'opprimés ? Avant, pendant et après la guerre, nous avons largement ouvert nos frontières aux réfugiés. Beaucoup nous ont déjà quittés, tandis que le droit d'asile permanent ou provisoire a été conféré aux plus désemparés : malades, vieillards et enfants. Les uns doivent être placés dans des homes ou des établissements hospitaliers, et les autres solidement armés pour la vie d'incertitude et de lutte qui les attend. Ces tâches de solidarité sont accomplies avec beaucoup de dévouement par les œuvres d'entraide affiliées à l'Office central suisse d'aide aux réfugiés qui, lui, s'occupe entre autres de récolter les fonds indispensables à l'entretien d'une si grande famille. Souhaitons que chacun réponde généreusement au pressant appel qu'il nous adresse à l'occasion de la collecte annuelle en faveur des réfugiés en Suisse.

## Dernière heure

### Inauguration à Macolin

Une nouvelle étape de construction vient de s'achever à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin.

Grâce aux fonds mis à disposition par la Commission du Sport-Toto de l'Association nationale d'Education physique (Fr. 2'800'000.— les constructions suivantes purent être aménagées:

- 1 stade de compétition avec piste cendrée de 400 m. avec 6 couloirs.
- 1 pavillon de sport de combat de 12 x 16 m. pour la boxe, l'escrime, la lutte, etc.
- 1 pavillon pour la gymnastique féminine (rythmique) de 12 x 14 m.
- 3 pavillons d'habitation pour le logement de 71 personnes.

L'inauguration officielle de ces nouvelles constructions eut lieu le mercredi 26 mai 1954, en présence de nombreuses personnalités du monde sportif. On y a remarqué, en particulier, la présence de Monsieur le Conseiller fédéral Kobelt, chef du Département militaire fédéral, de Monsieur le Dr R. Zumbühl, président central de l'ANEP., de Monsieur Baumgartner, maire de Biel, de M. F. Brechbühl, président de la Commission du Sport-Toto, de M. Stehlin, président de la Commission fédérale de gymnastique et de sport, de M. Schneider, président du Conseil d'école de l'EFGS., de M. Marcel Henniger, président du Comité olympique suisse ainsi que de quelque 150 autres personnalités qu'il ne nous est pas possible de mentionner ici. Après avoir assisté à diverses démonstrations d'athlétisme sur le nouveau stade, les nombreux invités et les représentants de la presse visitèrent les installations dont la bienfaite fait grand honneur aux architectes W. Schindler et Dr Knupfer ainsi qu'aux entreprises chargées de la réalisation.

Le 27 mai déjà, l'équipe nationale de football du Brésil, a pris possession d'une partie des nouveaux pavillons d'habitation pour toute la durée des championnats du monde de football. Souhaitons-lui bonne chance, tout comme à notre team national qui la rejoindra à Macolin dès le 10 juin prochain.

Nous reviendrons plus en détail sur ces nouvelles constructions dans notre prochain numéro. F. P.



### Guide suisse des auberges de la jeunesse 1954

Sous une présentation agréable, le guide suisse des auberges de la jeunesse 1954 vient de sortir de presse. Il contient des indications précises sur les 157 auberges de la jeunesse qui existent actuellement dans notre pays. Comme précédemment, une carte de la Suisse, en plusieurs couleurs, est jointe au guide et mentionne clairement l'emplacement des diverses auberges de la jeunesse. Ce livret pratique, soigneusement mis au point, permet aux instituteurs, aux moniteurs de jeunesse et aux jeunes eux-mêmes de trouver une bonne solution simple et avantageuse pour passer la nuit ou séjournier au cours des excursions et des vacances. Le guide ne contient pas seulement le règlement de la Fédération suisse des auberges de la jeunesse, mais encore des indications relatives à la fréquentation des A.J. de l'étranger.

En vente dans les librairies, papeteries, magasins d'articles de sport, bureaux de renseignements pour touristes, etc. ou auprès de l'éditeur: Fédération suisse des auberges de la jeunesse, Seefeldstrasse 8, Zurich. Prix: Fr. 1.60.